

Le tatouage et mon appartenance à Christ



Bonjour,
Je sais que les **tatouages** ne sont **pas en accord avec la Parole de Dieu**. Maintenant, qu'en est-t-il du maquillage en **tatouage contour des lèvres** ? Il y a deux ans, je n'étais pas encore chrétienne et j'en ai fait un. Merci beaucoup pour votre réponse.
Amicalement dans le Seigneur,
Josiane

Chère Josiane,

Il est vrai qu'il y a une différence entre le tatouage et le maquillage par tatouage, surtout aux lèvres. Le premier est indélébile tandis que le second est semi-permanent. Sa durée est de 2 à 4 ans, n'est-ce pas ?

Je ne vais pas vous parler de ce qu'il faut faire ou ne pas faire car l'apôtre Paul dit dans l'épître aux **Corinthiens 1.6-12** " *tout m'est permis mais tout n'est pas utile ...* "

Je vais simplement vous engager à réfléchir avec moi sur l'utilité de cet acte et sur ce qui pourrait vous motiver à le pratiquer.

D'abord, j'aimerais insister sur le fait que : lorsque Dieu a posé son regard sur vous, avant la rencontre personnelle que vous avez eue avec Jésus-Christ, vous étiez déjà maquillée par tatouage aux lèvres. Et cela ne l'a pas empêché de vous aimer et de vous attirer à lui car son amour est au-delà de ce maquillage.

Pour vous, actuellement, ce maquillage est-il indispensable

- parce que tout le monde le fait et que vous voulez aussi être comme tout le monde ?
- parce que vous avez besoin d'être maquillée, d'être considérée et le tatouage vous fait gagner du temps le matin ?
- ou bien parce que cela vous rassure de vous sentir belle, séduisante avec ce maquillage ?
- ou bien parce que vous vous sentez irrésistible avec ce maquillage ?

Mes réponses ne sont peut-être pas exhaustives. Qu'importe... L'essentiel, c'est que vous reconnaissiez devant Dieu ce qu'il en est. N'oubliez pas que Dieu vous aime et, dans son amour, il vous amènera à connaître votre vraie identité en Jésus-Christ.

Je vais vous raconter une petite histoire pour illustrer ce que je dis :

" Un jour, la petite fille d'un prince réputé a été confiée à des fermiers car le pays était en guerre et le prince avait peur pour la sécurité de sa fille. C'est au bout de 10 ans seulement que la paix revint dans ce pays imaginaire. Le prince reprit sa fille et l'amena au château. Malheureusement, toute la vie du château était nouvelle pour elle. Elle

se sentait gauche. Et pourtant, elle était bel et bien la fille du prince. "

Cette histoire a ses limites mais je voulais juste vous dire que vous venez d'arriver dans votre famille d'adoption, dans la famille de Dieu. Vous n'avez pas à jouer un rôle au sein de cette famille, car cette famille vous aime comme votre Père céleste vous aime. Vous avez à recevoir la vérité sur vous et c'est elle qui vous rendra " libre " comme une vraie fille du Père. Car la fin du verset cité ci-dessus dit : " tout m'est permis, mais je ne me laisserai pas asservir par quoi que ce soit . "

Pour terminer, je redis que vous avez été rachetée à grand prix, vous avez donc de la valeur aux yeux de Dieu - vous êtes une sainte, mise à part par Dieu - vous êtes membre de la famille de Dieu (**Ephésiens 2.19**).

Rappelez-vous que **ce n'est pas ce que vous faites qui détermine ce que vous êtes**, mais le contraire. Votre vie témoigne de votre appartenance à Christ. Vous ne suivez pas des lois pour suivre des lois, mais **vos actions** sont le **résultat** et le **reflet** de la compréhension de votre **identité nouvelle en Christ**.

Que Dieu vous bénisse,

PS : Dans **Lévitique 19.28**, Dieu a demandé à son peuple Israël de ne pas se faire de tatouages (comme beaucoup d'autres choses) pour montrer que ce peuple lui appartient.

Dans le Nouveau Testament, **1 Timothée 2.9** nous demande, *à nous, femmes, de nous habiller décentement* ; en effet, lorsque nous connaissons nos valeurs et nous savons qui nous sommes en Christ, lorsque le Saint-Esprit nous enseigne, il n'est pas difficile de montrer notre nouvelle appartenance à Christ.

En partenariat avec www.famillejetaime.com

[Famille je t'aime](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

6 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com